

57. Aborder la sanction et la réparation comme des actes éducatifs

RUBRIQUE

APPROCHES, PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

PRÉ-REQUIS

Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'utilisateurs dans le secteur social et médico-social

Description

Les actes déviant et transgressifs mis en acte par les enfants et les adolescents interpellent les équipes éducatives. Le règlement de fonctionnement et le code de bonne conduite n'ont de sens que si leur non-respect s'accompagne d'une réponse éducative. La sanction concerne l'acte et la réparation concerne le sujet. Ces deux notions sont à réfléchir par les équipes éducatives pour permettre d'inscrire de nouveau les jeunes dans le respect de la loi et de faciliter leur adaptation sociale.

Objectifs

- Intégrer des apports théoriques et pratiques positionnant la sanction et la réparation comme des actes éducatifs
- Réfléchir sur les pratiques éducatives et pédagogiques face au comportement déviant d'un jeune
- Elaborer des méthodes d'intervention pour gérer les passages à l'acte.

Contenus

- **De la Loi symbolique aux lois pour vivre ensemble :**
 - Les tabous fondateurs
 - Les étapes de l'intégration de la loi

- Les caractéristiques des lois
- **Transgression et passage à l'acte :**
 - La transgression comme confrontation à la loi et à ses garants
 - Le passage à l'acte comme moyen d'expression et affirmation de soi
- **L'agressivité et la violence :**
 - Psychogénèse de l'agressivité
 - L'agressivité aux différentes étapes de développement
 - Agressivité n'est pas violence
 - Définition de la violence
- **L'autorité :**
 - La relation d'autorité
 - Les différents modèles d'autorité
- **Sanction éducative :**
 - Principes généraux
 - Modalités de la sanction éducative
 - Les formes de sanction : frustration et réparation
- **La fonction éducative de la sanction**
- **La fonction socialisante de la sanction**
- **La difficulté de sanctionner sereinement :**
 - L'objectivité
 - La culpabilité
 - Le problème du conflit
 - Uniformisation et harmonisation des pratiques.

Modalités pédagogiques

- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Apports théoriques et pratiques
- Etude de situations
- Analyse des pratiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire).

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Catherine
ROUMAGNAC

Psychologue
Clinicienne,

**Psychothérapeute,
Diplômée de Paris V
Sorbonne, Experte
auprès de la Cour
d'Appel de Rouen**